

# OPEN-VOX

## KIT DÉBAT #4



# L'Immigration en Europe



## Dans ce numéro

Découvrir l'histoire des flux migratoires en Europe

Se questionner sur les politiques migratoires au sein de l'UE

# Bienvenue à Open-Vox !

Un espace d'échanges et de partages en groupes autour de sujets du quotidien. Toutes les deux semaines, c'est l'occasion de se retrouver pour discuter de thématiques diverses !

## Le PEJ-France

Fondé en 1987, le Parlement Européen des Jeunes - France est une **association nationale d'éducation à la citoyenneté**, membre d'un réseau européen présent dans 40 pays. En France, elle est portée "par et pour des jeunes" engagé-es à l'échelle locale et nationale dans différents programmes qui sont déclinés dans six comités régionaux.

L'association organise chaque année des évènements qui permettent à des jeunes de 15 à 25 ans de **vivre des expériences de citoyenneté active** en favorisant les rencontres, l'échange et le débat sur des thématiques d'actualité : sessions de simulations parlementaires, interventions en milieux scolaires, groupes de débats en lycées, forums étudiants...

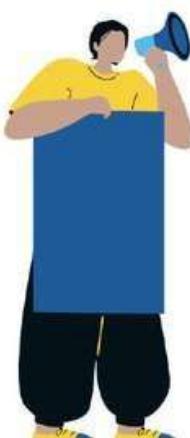


Un réseau par et pour les jeunes

Des activités favorisant l'échange, l'expression et les rencontres

## Le programme Open-Vox

Le programme Open-Vox, lancé en 2020 par le PEJ-France, propose à des lycéen-nes de toute la France de **créer des groupes de débat** dans lesquels ils/elles ont l'opportunité de discuter de sujets d'actualité. Au cours de l'année, **des échanges sont organisés entre différents lycées** pour permettre de dialoguer au-delà des murs de chaque établissement, entre jeunes, et d'ainsi créer encore plus de débats !



Lorsque la dynamique du groupe de débat est lancée, il existe **la possibilité - avec l'appui du PEJ si besoin - d'aller plus loin**. Les lycéen-nes peuvent ainsi des activités dans leur lycée/ville : mise en place d'animations (cleanwalk, collectes, animations au lycée...), participation à des sessions locales, régionales, nationales ou européennes !

# Débattre : oui, mais comment ?



## Quelques conseils pour débattre sereinement :



**Nommez un-e responsable de débat** : son rôle est à la fois d'animer, de modérer le débat et d'en être le maître du temps. Il/Elle est chargé-e de distribuer et gérer la parole pour que chacun-e puisse s'exprimer tour à tour. Le/la responsable doit également être vigilant-e à ce que la prise de parole soit équitable.



**Organisez l'espace** : les formes circulaires favorisent le dialogue et la proximité entre les participants-tes, ce qui renforcent la confiance réciproque et l'écoute.



**Déterminez et annoncez** débat au début : environ une heure et demie, c'est la durée que nous recommandons !



## N'oubliez pas de rappeler quelques règles :

- Le respect et l'écoute des personnes qui prennent la parole
- La bienveillance et la patience entre les participant-es
- Les règles de circulation de la parole et les temps des prises de parole des participant-es

# La méthode de débat du mois

→ A utiliser lors de la Phase 2: Opinions et solutions



## Simulation de débat parlementaire

Dans cette simulation de débat, une personne représentant la Commission européenne propose des lois aux participant-es qui jouent ici le rôle de député-es européen-nnes. Iels doivent alors défendre ou non cette proposition en donnant des arguments puis place au vote !



Durée : 1h à 1h30



### Déroulement

- 1- Une personne est désignée comme représentante de la Commission européenne et est maître du débat .
- 2- Elle va alors séparer les participant-es en groupes égaux puis leur distribuer des cartes rôles précisant les positions et opinions des pays qu'ils représentent.
- 3- Chaque participant-e doit ensuite défendre les idées attribuées ! La Commission Européenne se déplace de groupe en groupe pour voir les avancées du débat. Chaque groupe doit se mettre d'accord sur des propositions d'actions.
- 4- C'est l'heure du vote ! Les propositions sont votées si elles obtiennent la majorité dans les deux groupes opposés lors du débat.



### Matériel et préparation

Cartes-rôles représentant les positions du pays que vous représentez en tant que député-es européen-nnes.

# Les étapes et questions du débat

## PHASE 1 : PLANTER LE DECOR

### Décrypter l'intitulé du sujet et partager ses connaissances

Avant de se lancer, il faut savoir de quoi on parle. Tout le monde a des connaissances à apporter : un temps de mise en commun de ce qu'on sait (ou pas) !

Vous comprenez le sujet ?  
Qu'avez-vous appris avec le kit ?  
Des infos à apporter en plus ?



Pourquoi, cette question est importante ? En quoi ça nous concerne ?

### Comprendre en quoi ce sujet est important

Pour cerner l'importance du sujet il est important de se demander qui cette question concerne et en quoi elle mérite d'être posée.

- Qui sont les personnes qui migrent vers l'Europe ? Quelles sont leurs motivations ?
- Quels sont les pays d'Europe qui accueillent le plus de migrant-es ? Pourquoi ?

## PHASE 2 : OPINIONS ET SOLUTIONS

### Exprimer des positions et les confronter

Qu'est-ce que ça vous inspire ?  
Quelles sont les points positifs ou négatifs selon vous ?

C'est le moment de vider son sac ! Ici chacun-e peut exprimer son point de vue et faire part de ses positions : c'est l'occasion de construire sa propre opinion !

Trouver ensemble des compromis et imaginer des solutions, pour aller de l'avant !  
On reprend les grandes questions et désaccords pour trouver ensemble des idées. Eh oui, il va peut-être falloir faire des compromis !

- Penses-tu que les politiques migratoires d'accueil en France sont adaptées ? Si oui, dans quel sens ?
- Quelle devrait être l'attitude de l'Union Européenne face aux flux migratoires ? Devrait-il y avoir une coordination entre les pays, des obligations communes, une répartition des migrant-es définies par quota ?

## PHASE 3 : ET VOUS ?

### Penser à ce qu'on peut faire à notre échelle !

Avant de clore la séance, l'idée serait de réfléchir ensemble sur les moyens pour s'informer ou agir à votre échelle ! Pour cela, vous pourrez vous aider de la rubrique "Des idées d'engagement" !



Selon toi, quelles solutions les citoyen-nes européen-nes pourraient-ils mettre en place pour améliorer l'accueil des migrant.e.s ?

# L'immigration, au cours de l'histoire



Les phénomènes migratoires sont de nos jours très préoccupants et occupent une grande place dans le discours politique comme nous pouvons le voir avec les crises migratoires déclenchées par la guerre en Ukraine ou en Palestine. Cependant, il ne s'agit pas d'un phénomène nouveau en Europe bien au contraire. La migration est une constante dans l'histoire du continent et s'explique, historiquement, par une série de facteurs politiques, économiques et sociaux.

## Les différentes vagues d'immigration en Europe.

**1. L'immédiate Après-guerre** (post 1945) a été caractérisée par le retour dans leur pays d'origine de certaines minorités ethniques et d'autres personnes déplacées.

La période de **la reconstruction de la France** a cependant révélé d'importantes pénuries de main-d'œuvre et c'est pourquoi la France créa en 1945 l'Office national de l'immigration (ONI) afin de réguler et favoriser la venue de travailleur-euses étranger-es, en provenance pour une grande partie d'Italie, d'Espagne et d'Algérie.

Suite à la **décolonisation**, l'immigration augmente également depuis et vers les nouveaux Etats indépendants et l'entrée en vigueur en 1958 du traité de Rome instaurant le principe de libre circulation des personnes accélère cela.



**2. La deuxième phase** débute avec la crise économique du milieu des années 70 consécutive à la hausse des prix des hydrocarbures en 1973 et plusieurs pays européens tentent alors de réduire l'immigration. A cette même période, l'installation définitive des travailleurs et travailleuses étrangères s'accompagne de flux importants de regroupements familiaux.



**3. La troisième phase, amorcée dès la fin des années 80**, est caractérisée par une diversification des pays d'accueil et de départ, des motivations des migrant-es ainsi que des canaux migratoires empruntés. On note notamment un accroissement très net du nombre des demandeur-euses d'asile et de réfugié-es, dont les flux ont été en partie amplifiés par les conséquence des changements politiques intervenus en Europe centrale et orientale et dans l'ex-URSS. En 1983, l'Europe occidentale enregistrait environ 70 000 demandes d'asile. Ce chiffre est dix fois supérieur en 1992.

# Les différentes causes de l'immigration

La question des migrations internationales, avec son ensemble complexe de causes et de conséquences démographiques, sociales, économiques et politiques, s'est placée à l'avant-scène des agendas nationaux et internationaux.



## Économique



84% de l'économie mondiale est détenue par les G20\* et les 16% sont répartis dans les 175 autres pays restant du monde. De nombreux migrant-es arrivent donc en Europe avec l'**espoir d'augmenter leur niveau de vie** : motivé-es par de meilleures opportunités éducatives ou de travail, des salaires plus élevés,.... Certaines initiatives sont développées, notamment par le **PNUD (Programme des Nations unies pour le développement)** pour améliorer le niveau de vie dans ces pays d'origine par le biais d'un commerce équitable, de la réduction ou annulation de leur dette etc..

## Politique

Les différents **conflits militaires, ethniques et politiques** que connaissent certaines régions du monde créent des mouvements migratoires incessants. Bien que les flux migratoires vers l'Europe dans le cadre de la guerre en Ukraine soient possibles et aient été favorisés par plusieurs pays d'accueil, la complexité des situations est loin d'être favorable au libre mouvement des personnes en Europe et dans le monde. C'est le cas des réfugié-es palestinien-nes par exemple qui sont forcés au déplacement permanent.



En Europe, la législation européenne prévoit par exemple qu'un bateau doit accoster dans les eaux (et donc le pays) les plus proches mais en 2022 le bateau humanitaire Ocean Viking transportant 234 migrant-es secourus qui devait accoster dans un port italien s'est vu refusé l'entrée par le gouvernement italien.

## D'autres raisons

### 1. Les catastrophes naturelles (inondations, ouragans, séismes,..)



### 2. Les violations des droits humains (persécution de minorités religieuses, d'opposant-es politiques, des personnes LGBTIQIA+,..)



\*Forum de coopération économique internationale qui regroupe les 20 pays "les plus avancés" soient l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Etats-Unis, la France, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni, la Russie, la Turquie et l'Union européenne.

# Les flux migratoires en Europe

## Des chiffres !



Carte: Routes principales et nombre de migrant-es illégaux



Sur 448 millions d'habitants, l'Union européenne à 27 comptait **24 millions** de citoyen-nes non européen-nes en 2023, soit **5% de sa population**. Une grande partie de ces non-nationaux résident en **Allemagne** (10,6 millions) encouragés par Angela Merkel pour combler le manque de travailleur-euses disponibles.

L'Italie, la France et l'Espagne enregistrent autour de 5 millions citoyen-nes non européen-nes.



Chaque année, le nombre d'arrivées vers l'UE est plus important que le nombre de départs. Ainsi, en 2023, le solde migratoire (différence entre le nombre de personnes entrées et sorties au cours de l'année), était supérieur à 1 million de personnes.

Suite à l'envahissement de **l'Ukraine** par l'armée Russe le 24 février 2022 une nouvelle vague migratoire sans précédent a vu le jour. En effet, des millions d'Ukrainien-nes fuyant la guerre ont migré vers les pays voisins (Pologne, etc) et une solidarité européenne s'est mise en place pour les accueillir au mieux au sein de leur pays d'accueil en leur donnant l'accès à un logement, un travail et une aide sociale et médicale via la **protection temporaire**, mécanisme d'urgence de l'UE activé pour 4,2 millions de personnes.



A l'échelle mondiale, ce sont les Etats-Unis qui comptent le plus d'immigré-es, suivis par l'Allemagne, l'Arabie Saoudite et la Russie. Les principaux pays d'accueil des réfugié-es diffèrent: la **Turquie** accueille la majorité des réfugié-es syrien-nes (suite à un **accord signé en 2016 avec l'UE** organisant et finançant l'accueil des migrant-es souhaitant rejoindre la Grèce à la frontière turque), l'Iran, les réfugié-es afghan-es, la Colombie, les réfugié-es vénézuélien-nes et l'Allemagne, les réfugié-es pakistanais-es.

# Quelques éléments clés



## Un-e migrant-e

Défini par l'Unesco comme une **“personne qui vit de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel il n'est pas né”** et “qui a acquis d'importants liens sociaux avec ce pays”. Dans ce pays, la présence de ce-tte migrant-e peut être considérée comme légale ou illégale.



## Un-e demandeur-euse d'asile

**Personne sollicitant la protection internationale.** Dans les pays appliquant des procédures d'examen individualisées (comme en France via l'OFRA), le ou la demandeur-euse d'asile est une personne dont la demande d'asile n'a pas encore fait l'objet d'une décision définitive de la part du pays d'accueil potentiel. Tout-e demandeur-euse d'asile n'est pas nécessairement reconnu-e comme réfugié-e à l'issue du processus, mais tout-e réfugié-e a, dans un premier temps, été demandeur d'asile.



## Émigration

Du point de vue du pays de départ, action de **quitter le pays de nationalité ou de résidence** habituelle pour s'installer dans un autre pays, de sorte que le pays de destination devient effectivement le nouveau pays de résidence habituelle. L'immigration est l'action du point de vue du pays d'accueil, c'est-à-dire l'installation dans un pays d'un individu ou d'un groupe d'individus originaires d'un autre pays pour une durée longue ou définitive.



## Xénophobie

La xénophobie est une **hostilité de principe envers les étranger-es**, ce qui vient de l'étranger, plus précisément à l'égard d'un groupe de personnes ou d'un individu considéré comme étranger à son propre groupe.

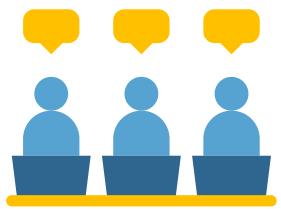
## Apatride

**Personne qu'aucun État ne considère comme son ressortissant par application de sa législation.** (ex : réfugié-es palestinien-nes, les Rohingyas chassé-es du Myanmar, minorités de Côte d'Ivoire...) L'apatriodie est souvent le résultat de politiques étatiques qui cherchent à exclure un groupe ethnique de la nationalité ou de l'émergence de nouveaux Etats, de transferts de territoires entre Etats existants.



A droite, carte du Kurdistan, région géographique et culturelle non reconnue en tant qu'Etat souverain où vit la majorité des kurdes (estimé-es à 30 millions).

# Ce qu'ils/elles en disent...



Un bref état des lieux des positions des acteur-trices impliqué-es...  
... pour te forger ton propre point de vue !

## Emmanuel Macron, Président de la République



« On doit avoir une **approche cohérente avec les pays d'origine**. L'Europe doit jouer groupé ». Le président de la République veut proposer à l'Union européenne de « mettre plus de moyens dans [l]es pays transit, de leur proposer des partenariats pour éviter les départs, parce que c'est là que les gens prennent tous les risques en Méditerranée ».

["Inflation, immigration, Niger : ce qu'il faut retenir de l'interview d'Emmanuel Macron"](#), Le Point, 24 septembre 2023

## Ylva Johansson, commissaire européenne chargée des affaires intérieures



« Quand un État membre est sous pression migratoire, **les autres pays membres doivent être solidaires et peuvent accueillir des migrants de cet État surchargé**. Ce nouveau mécanisme de solidarité [adopté en décembre 2023] devra permettre la réinstallation des personnes concernées dans les pays de l'Union européenne, ou le retour de ces personnes dans leur pays d'origine avec la mise en place d'un système de parrainage des pays de l'UE »,

["Crise migratoire : la commissaire européenne « optimiste » sur un accord entre les pays membres de l'UE"](#), Public Sénat, 5 novembre 2020

## Geneviève Jacques, Ancienne Présidente de l'association la Cimade



"Bien que les **femmes migrantes** aient constitué une part non négligeable des flux migratoires pendant la période d'après-guerre, elles sont restées relativement **invisibles** dans l'espace public des pays d'accueil, que ce soit en termes d'objet de recherche, de cibles médiatiques ou de mobilisations collectives."

[« La nécessité d'un combat spécifique pour les femmes étrangères »](#)  
[Entretien avec Geneviève Jacques, ancienne présidente de la Cimade,](#)  
[Revue homme & migrations, 2020](#)

## Angela Merkel, Ancienne Chancelière Allemande (2005-2021)

Lors de l'interview, Angela Merkel a néanmoins refusé d'employer le mot "crise". "Les arrivées massives de migrants – je n'aime pas en parler comme d'une "crise" car ces personnes sont des êtres humains."

[Interview d'Angela Merkel avant de quitter la chancellerie,](#)  
[DW, 8 novembre 2021](#)



# Pour aller plus loin !

Des questions pour élargir le sujet...



- Faut-il réformer l'espace Schengen et ses politiques concernant la migration ?
- Quels seraient les avantages et inconvénients à la suppression de toute frontière en Europe ?
- Pensez vous qu'une politique unique concernant l'immigration en Europe représenterait un atout ?



Quelques vidéos courtes...

[Immigration : l'Europe et la tentation du repli](#) - Le dessous des cartes ARTE (2023)

[Immigration vers l'Europe](#) - Le dessous des cartes ARTE (2023)

[Flux migratoires, une longue histoire](#) - Le dessous des cartes ARTE (2023)



Un peu de lecture...

[Libye : au moins 61 migrants présumés morts dans un naufrage](#) - Le monde (2023)

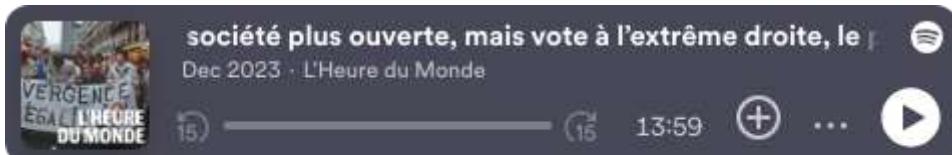
[Aux Etats-Unis, l'immigration a détendu le marché du travail](#) - Les Echos (2023)

[Immigration : ce scandale des visas qui enflamme la Pologne et l'Allemagne](#) - L'Express (2023)

[Politique migratoire : en Italie, Giorgia Meloni forcée de lâcher du lest](#) - Libération (2023)



Et même un podcast !



société plus ouverte, mais vote à l'extrême droite, le

Dec 2023 · L'Heure du Monde

15 15 13:59 + ...



Immigration en France : un siècle de préjugés

Feb 2023 · L'Heure du Monde

15 15 20:00 + ...

# Des idées d'engagement

Dans cette rubrique, tu trouveras différentes formes d'engagement qui existent sur le sujet du jour !



## S'informer

C'est déjà être un-e citoyen-ne actif-ue !



**L'observatoire des camps de réfugiés** recense les camps, mène des enquêtes de terrain, publie des études et mène un plaidoyer. Tu peux consulter leurs rapports, suivre leurs conférences, lire leurs revues d'actualités !

## Participer

Quelques exemples d'associations qui s'engagent sur ce sujet !

**La Cimade** est une association qui défend les droits des migrants et asiliens en France et dans le monde. Elle propose des services, des actions, des publications et des évènements sur l'asile, la immigration, la déportation, la démocratie et la justice.

Tu peux organiser et participer à des évènements, communiquer sur le sujet, aider aux permanences d'accueil, etc. !



## Agir à son échelle

Il existe plein d'autres manières de s'engager au quotidien !

Bien qu'il semble compliqué d'agir à son échelle sur un phénomène si grand, il y a plein d'actions qui sont à ta portée ! Tu peux monter un club qui **encouragerait la bonne intégration** des nouveaux-elles arrivant-es avec des partages de repas ou qui **sensibiliseraient** les autres élèves sur toutes les questions d'immigration et de discrimination qu'il puisse y avoir avec des projections de documentaires et débats.



# L'heure de la SN51 approche !



On te dit tout sur la 51ème Session Nationale du PEJ France !

## La Session Nationale, qu'est ce que c'est ?

Les Sessions nationales constituent l'événement historique du PEJ-France. Une fois par an, dans une ville française, la session nationale rassemble environ 140 jeunes, parmi lesquels 10 délégations de lycéens et lycéennes pour 4 à 5 jours de débats et de découvertes. Expériences uniques de citoyenneté active et d'ouverture au monde, des délégations étrangères sont également présentes et les organisateur-trices viennent de différents pays du continent européen. Teambuilding, travail en commission, assemblée plénière et activités sociales et culturelles sont les temps forts qui viennent rythmer cet événement !



## La 51ème Session Nationale : direction Tours !

Cette année, c'est dans la belle **ville de Tours** qu'aura lieu la 51ème Session Nationale. Des délégations françaises et internationales se retrouveront du **17 au 20 mai 2024** pour travailler sur le thème de "l'Europe d'une jeunesse tournée vers l'avenir". Ce thème revêt une grande importance dans un contexte marqué par de multiples enjeux politiques et sociaux, où la jeunesse joue un rôle clé dans le processus de changement.

Notre objectif ? mettre en avant de jeunes citoyens européens conscients de leur responsabilité et de leur influence dans l'Europe de demain !

## Interessé-e ?

Tu veux acquérir des compétences en matière de réflexion, de débat, et de travail d'équipe, afin de pleinement réaliser ton potentiel en tant qu'acteur de l'avenir ? Axée sur le dialogue et l'expression, cette session t'offre la possibilité de faire entendre ta voix ! Pour en savoir plus, consulte notre dossier de présentation, en lien [ici](#) !

## Suis-nous sur nos réseaux !

Il existe plein de formes d'engagement et de participation au PEJ : pour ne rater aucun de nos événements et opportunités, abonne-toi à notre newsletter WhatsApp et à notre page Instagram !

